

## Diagnostic de l'environnement électromagnétique des électrosensibles et EHS

Un diagnostic des CEM, pourquoi ? C'est quoi, c'est combien ?

Quand vous allez chez le médecin, vous attendez de lui le meilleur diagnostic possible de votre état de santé, et donc la meilleure écoute, les meilleures explications, les meilleurs conseils, et les meilleures préconisations pour aller mieux. Un bon médecin, est d'abord un bon diagnostiqueur, tant il est vrai qu'un problème bien posé est déjà à moitié résolu.

En ce qui concerne les impacts de la **pollution électromagnétique**, la connaissance des médecins est balbutiante ou inexistante. Une grande partie d'entre-eux ignore simplement l'existence de cette pollution, d'autres sont dans le déni plus ou moins total, et seront donc dans l'incapacité de vous aider. Ceux qui pourront vous aider sont ceux, rares, qui dotés de suffisamment d'écoute, ont déjà rencontré un patient qui les a informé et sensibilisé sur cette nouvelle maladie d'origine environnementale.

Dans la plupart des cas, c'est donc à vous qu'il revient d'effectuer d'abord le diagnostic de vos souffrances (symptômes). Vous avez alors besoins de savoir comment atténuer vos souffrances, et pour cela de réaliser ou de faire réaliser un diagnostic de votre environnement électromagnétique.

Le diagnostic des champs électromagnétiques de votre environnement, vous permet de connaître l'electrosmog auquel vous et vos proches sont soumis, et de connaître les pistes d'investigations et les solutions à mettre en œuvre pour diminuer les impacts de cette pollution électromagnétique.

### Un diagnostic des champs électromagnétiques doit prendre en compte :

1. votre environnement global (antennes relais, faisceaux hertziens, ligne haute-tension, éoliennes, transformateur de quartier), par interrogation préalable des sites internet, observations et mesures, et les impacts prévisibles, y compris en déplacement !
2. votre logement ou local lui-même, par observations de vos équipements potentiellement polluants (lampes, électroménager, appareils informatiques, HiFi, TV...) et le tout étayé par des mesures (ambiance, équipements, du voisinage), et des interviews (habitudes d'usages des résidents)

### Un diagnostic complet nécessite un travail préalable, une visite du site avec prise de mesures, un échange oral avec les intéressés, et un rapport écrit :

1. Les investigations préalables à la visite du logement ou du local sont effectuées à l'avance afin de déterminer les positions des sources, le relief, les bâtiments (interrogation internet cartoradio, fasceaux hertziens, geoportail, googlemap, google earth...voire les sites sur la 5G et les éoliennes), suivi d'une vérification sur site (tour du pâté de maisons avec prise de mesure et identification ou confirmation des points chauds). Ces investigations préalables sous-entendent que vous avez déjà échangé un minimum avec le technicien (échange téléphonique pour identifier le lieu, appréhender les besoins et cadrer la mission par exemple)
2. Les mesures effectuées sur site, dans le local ou le logement (y compris terrasse et balcon) voire l'environnement immédiat (parties communes, voisinage immédiat), concernent les haute-fréquences (mesure en V/m), les basse-fréquences (stylo détecteur, mesure en V/m et micro Tesla), l'électricité sale (mesure en Volt), la terre (mesure en Ohm), et la tension induite (mesure en Volt), et donc avec au minimum les 5 types de mesureurs correspondants (éventuellement un analyseur de spectre et plus dans les cas les plus sensibles).
3. Durant le diagnostic, des remarques et avertissements sur les points critiques identifiés et les usages à risque doivent être effectuées, des préconisations immédiates réalisées (branchements à revoir, y compris la terre, limitation de l'usage, avertissement, extinction ou bannissement de certains usages ou appareils), des informations sur les différentes solutions doivent être transmises : sur les différents écrans tels que couvertures de survie, tissus, toiles, film, rideaux, peintures ou papiers, baldaquins et vêtement, sur les filtres, IAC, installations électriques ....
4. A l'issu du diagnostic, un rapport écrit décrivant ce qui précède, avec la description de l'environnement, les mesures effectuées, les zones de dangers identifiées, les améliorations possibles doit vous être fourni.

**La durée** de la totalité de ce travail ne peut pas raisonnablement être inférieur à une journée tout compris de technicien expérimenté (c'est à dire ayant une expérience significative de l'impact des CEM, et des solutions mises en place), dont au minimum ½ journée sur place.

### Et le coût ?

À 45 à 55 € TTC de l'heure, et si la totalité de ce qui précède est effectué avec sérieux, un diagnostic complet effectué par un professionnel (qui paie donc taxes et impôts) et avec des appareils ad hoc, il vous en coûtera environ 400 € TTC, déplacement compris. Dans le cas d'un diagnostic plus rapide (investigations préalables limitées, rapport simplifié), ce diagnostic standard est tarifé environ 250 € TTC hors déplacement.

Dans des cas très particuliers de diagnostics effectués par des bénévoles d'associations où tout ou partie des gestes est réalisée gratuitement, le montant peut dans ce cas être très inférieur, et se limiter à une participation aux frais (participation aux investissements, le déplacement). Il peut parfois comprendre la mise en œuvre de certaines solutions rapide.

Il vous restera ensuite à vous procurer le matériel nécessaire (mesureurs, écrans et petit matériel, outillage...), puis à mettre en œuvre des solutions, voire à faire effectuer des travaux... ou, dans les cas les plus désespérés... à déménager.

**Un mot sur le matériel :**

Les professionnels utilisent parfois des matériels étalonnés (parce que c'est la règle chez les professionnels, même si cela ne sert pas forcément à grand chose dans le cas des CEM), et souvent **coûteux**.

Il est nécessaire en effet que le matériel utilisé soit de bonne qualité, et donc qu'il donne des mesures représentatives de la réalité de l'environnement analysé, et qu'il soit adapté à ce que le technicien cherche à mesurer.

Exemples : tel mesureur de haute fréquence n'a pas une largeur de bande suffisante pour mesurer tel type d'ondes, tel mesureur de basse fréquence n'est pas suffisamment performant pour mesurer la furtivité de tel signal, tel détecteur de terre ne donne pas la mesure de la résistance de terre... Bref : un bon ouvrier à de bons outils.

Mais l'habit ne fait pas le moine, et la compétence et l'expérience du technicien prime sur le reste (car le bon ouvrier choisi les outils nécessaires, et donc les plus efficaces, c'est à dire à la fois les plus efficaces... et les moins dispendieux).

Cela étant, l'ensemble des matériels nécessaires aux 5 mesures pré-citées revient à un millier d'euros au minimum.

**Quelques exemples d'appareils du commerce, et prix indicatifs correspondants :**

		
<p>1-Mesure des ondes hautes fréquences : EMFields MW-AM 10 450 €</p>	<p>2-Mesure des ondes basses fréquences : Gigahertz Solutions ME3840B 300 €</p>	<p>3-Mesure des ondes hautes et basses fréquences : Cornet ED 88 Tplus 200 €</p>
		
<p>4-Mesure de l'électricité sale (Linky,autre) Line EMI Meter 180 €</p>	<p>5-Mesure de terre (résistance, continuité) CATHOM DT 300 290 €</p>	<p>6-Mesure de tension induite (multimètre) Votcraft VT175 80 à 100 €</p>

Estimation du prix des appareils a minima : 3 + 4 + 5 + 6 = 750 € - 1+2+4+5+6 = 1200 €

Dans tous les cas, une fois réalisé le diagnostic, je conseille aux électrosensible de **s'équiper au minimum d'un mesureur d'ondes hautes et basses fréquences**, qui peut être utilisé au quotidien, par exemple lors des déplacement chez des proches afin d'éviter les endroits les plus nocifs ou pour des situations où votre organisme saoulé d'ondes ne pourra alors plus rien identifier seul.